

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Saint-Gilles



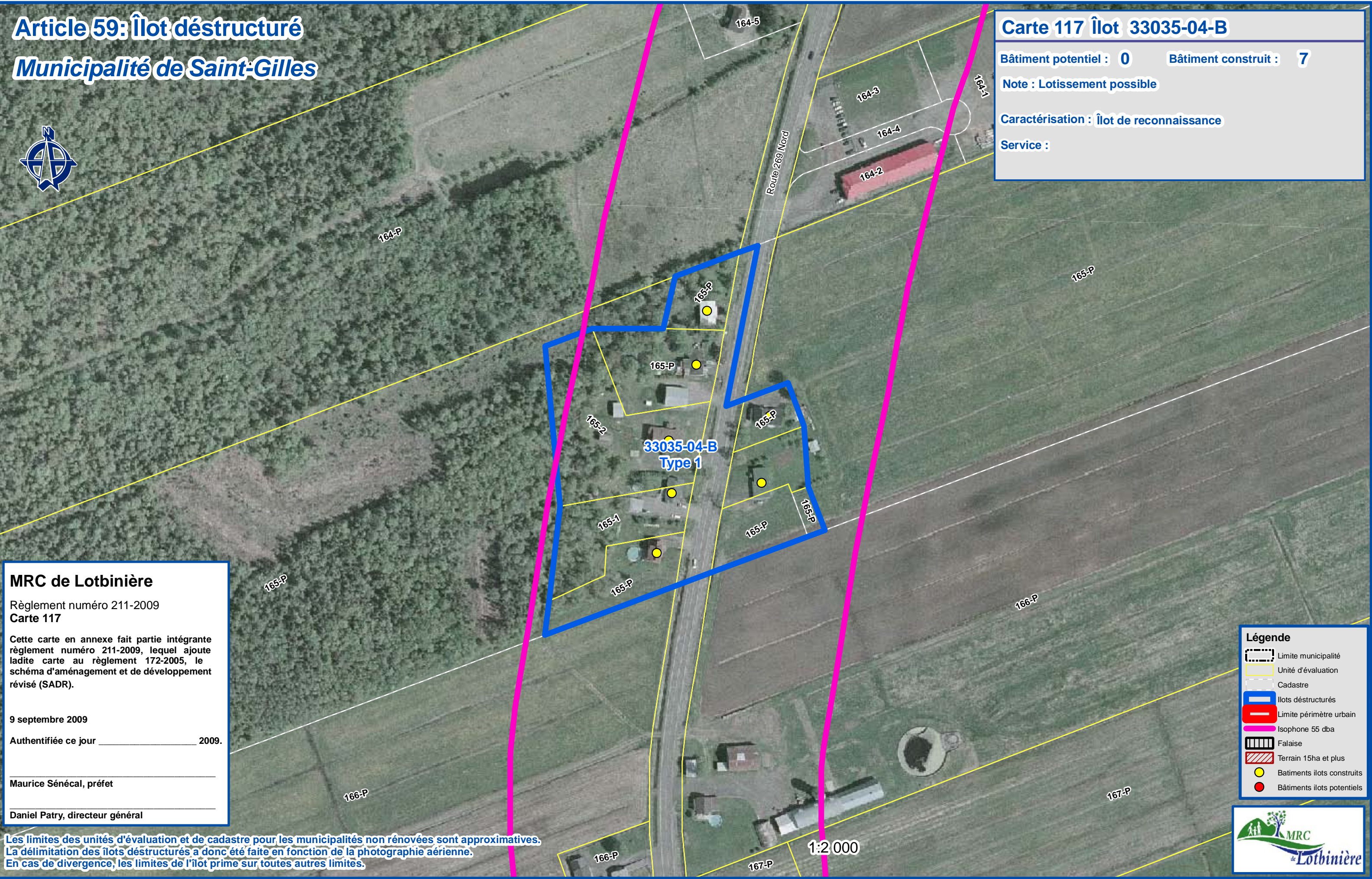
Carte 117 Îlot 33035-04-B

Bâtiment potentiel : 0 Bâtiment construit : 7

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :



MRC de Lotbinière
 Règlement numéro 211-2009
 Carte 117

Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

9 septembre 2009

Authentifiée ce jour _____ 2009.

Maurice Sénécal, préfet

Daniel Patry, directeur général

- Légende**
- Limite municipalité
 - Unité d'évaluation
 - Cadastre
 - Îlots déstructurés
 - Limite périmètre urbain
 - Isophone 55 dba
 - Falaise
 - Terrain 15ha et plus
 - Bâtiments îlots construits
 - Bâtiments îlots potentiels

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

1:2 000

